


Communiqué de presse

13 octobre 2022



Le Groupe Rocher réagit à l'article Ouest-France sur l'accord GEPP en cours de discussion

Un article publié ce jour dans Ouest-France fait état de négociations en cours en vue d'un accord de GEPP (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels) au sein du Groupe Rocher. Celui-ci fait suite à une réunion interne au cours de laquelle les représentants du personnel ont été informés des orientations stratégiques de la GEPP. Il semble que certains d'entre eux aient choisi d'informer la presse des négociations.

Le Groupe a effet démarré depuis mi-septembre des négociations avec les organisations syndicales représentatives pour mettre en place un accord de GEPP. Cet accord est important pour le Groupe car il remplacera l'accord de GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) qui arrive à échéance le 31 décembre 2022.

Le choix de la GEPP a été fait car un tel accord permet aux salariés et à l'entreprise d'anticiper les évolutions des emplois, d'accompagner ces évolutions par des dispositifs de développement des compétences, de mobilité interne et externe. Fondé sur le volontariat, un accord GEPP donnerait ainsi la possibilité aux salariés d'anticiper et d'être encore plus acteurs de leur parcours professionnels.

La construction d'un tel accord se fait sur le temps long et en dialogue permanent avec les représentants du personnel, premiers porte-parole des collaborateurs au sein de l'entreprise. Elle est fondée sur la discussion et la négociation autour des arbitrages industriels à effectuer. Il est donc indispensable, pour la mener à bien, de conserver un cadre de dialogue sincère.

Le Groupe tient à réaffirmer sa volonté de maintenir des échanges transparents pour garantir le bon déroulé de la phase de discussion. Depuis sa création, le Groupe Rocher fait du bien-être de ses collaborateurs sa priorité. Ils seront la clé du succès de GreenConquest2030, plan stratégique qui permettra au Groupe d'assurer sa pérennité tout en continuant d'accomplir sa mission : « Reconnecter les femmes et les hommes à la nature ».

A cet égard, le Groupe Rocher regrette la présentation négative qui a été faite de cette démarche. Nous tenons à rappeler que l'objectif est bien de restaurer notre efficacité industrielle globale grâce à un rééquilibrage des compétences sur les sites bretons du Groupe. Le Groupe réaffirme ainsi son attachement et son implantation durable au territoire breton, son cœur et son berceau.